



LIVRET D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE « Le Hameau du Bel Âge »



**Bienvenue au Centre Hospitalier
de Wattlelos**

30, rue du Docteur Alexander Fleming B.P. 105
59393 WATTRELOS CEDEX
Tel: 03.20.66.40.00 Fax: 03.20.66.40.07



**ÉTABLISSEMENT SOUMIS A L'OBLIGATION
D'ÉVALUATION ANESM EN 2014**



LE MOT DU DIRECTEURp 3

LA PRÉSENTATION DE L'EHPAD*...p 4

LE CADRE DE VIE.....p 6

L'ÉQUIPE p 7

LE MOMENT REPAS.....p 8

LES SORTIES—LES ACTIVITÉS.....p 9

**LE TÉLÉPHONE ET LES MOYENS DE
COMMUNICATION.....p 10**

**LES FORMALITÉS
ADMINISTRATIVES.....p 11**

LE PASA et L'UVA***p 12**

**L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
et LES ANNEXES.....p13**

* : Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes

** : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

*** : Unité de Vie Alzheimer



LE MOT DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Vous devez pour diverses raisons être admis(e) à l'EHPAD Le Hameau du Bel Âge. Conscient du bouleversement que cela peut occasionner dans votre existence et celle de votre famille, sachez que nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un accompagnement de qualité et contribuer ainsi à votre vie en institution.

Ce livret d'accueil a été rédigé à votre intention.

Il a pour objectif de vous fournir les informations dont vous pourriez avoir besoin pour mieux connaître Le Hameau du Bel Âge et faciliter vos démarches.

Il vous rappelle en outre vos droits, nos engagements à votre égard mais aussi vos obligations.

Nos équipes sont à votre écoute. N'hésitez pas à leur faire part de vos demandes, remarques ou suggestions.

Je vous remercie de votre confiance.

Le Directeur,

E.Krzykala

3



LA PRÉSENTATION DE L'EHPAD

Situé à quelques pas du centre ville et du parc urbain, le Hameau du Bel Âge offre un cadre de vie harmonieux et adapté aux personnes âgées. Il est rattaché au Centre Hospitalier de Wattlelos, établissement public de santé et dirigé par un directeur nommé par le ministre chargé de la Santé.

Résidents et familles sont associés au fonctionnement de l'établissement, notamment par l'intermédiaire du conseil de surveillance, instance présidée par le Maire de la commune de Wattlelos, le Conseil de la Vie Sociale, et diverses commissions internes.

L'EHPAD est composé de 196 lits dont 5 lits d'hébergement temporaire, une Unité de Vie Alzheimer de 12 lits ainsi qu'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de 14 places. Il est autorisé par convention tripartite avec le Conseil départemental du Nord et l'Agence Régionale de Santé.



4



L'EHPAD est financé et habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale, de l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.) et accueille des personnes âgées autonomes, dépendantes et/ou désorientées.

Afin d'assurer au maximum nos missions d'hébergement, d'accompagnement et de soins, environ 150 professionnels salariés et libéraux ainsi que des bénévoles, sont à votre service.

Le projet d'établissement de l'EHPAD est fondé sur la promotion de la **Bienveillance**.

Ce concept recouvre un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et constants dans le respect du résident et dans l'accompagnement de la personne.

Il se traduit chez tous les professionnels dans chaque geste, parole, acte, intention et écoute.

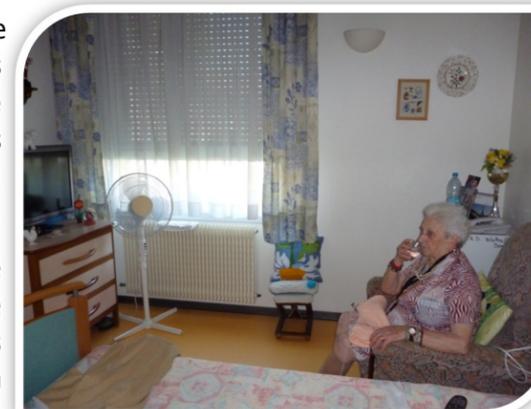
5



LE CADRE DE VIE

L'EHPAD dispose de 180 chambres individuelles et de 8 chambres doubles dont 2 avec sas d'accueil.

Votre chambre est votre domicile. Vous pourrez donc la décorer et la personnaliser selon vos souhaits.



demande lors de votre séjour.

Dès votre entrée, nous vous remettons les clefs de votre chambre où une équipe reste à votre disposition pour toutes informations. Elle vous accompagne dans vos démarches, si vous en formulez la

6



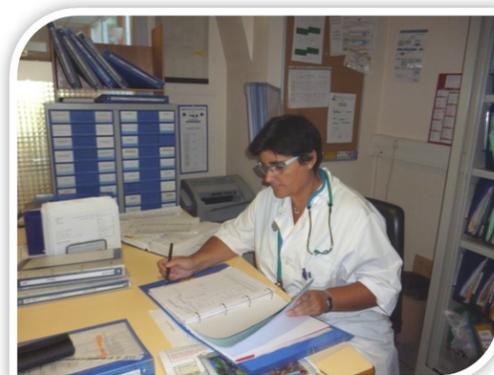
L'ÉQUIPE



La proximité est notre priorité. C'est pourquoi de l'infirmière à l'aide soignante en passant par l'équipe d'animation sans oublier le cadre de santé, le masseur kinésithérapeute, l'ergothérapeute, l'orthophoniste, le coiffeur ou

l'assistante sociale, tous sont à votre écoute. Deux médecins salariés dont le médecin coordonnateur assurent votre suivi médical. A votre demande, le suivi par un médecin extérieur à l'EHPAD est également possible.

Veillez à nous indiquer, dès votre admission, l'hôpital vers lequel vous souhaitez être transféré(e) en cas de besoin.



7



LE MOMENT REPAS

Le repas est un moment important de la journée. Notre diététicienne compose des menus équilibrés avec nos cuisiniers afin d'associer santé et plaisir.

Les horaires sont :

- petit-déjeuner : 7h30/10h
- déjeuner : 11h45/13h
- goûter : 15h
- dîner : 18h30/19h15

Une collation peut vous être proposée pour atténuer les effets du jeûne nocturne.



Le repas est aussi un moment convivial où pourront se joindre des proches qui vous rendent visite ou qui sont de passage dans la région. Le tarif des repas applicables aux visiteurs est affiché

8



LES SORTIES - LES ACTIVITÉS



attachés à renforcer le lien social, Le Hameau du Bel Âge vous laisse libre dans vos déplacements, vos voyages, vos moments de détente. Si votre autonomie est réduite, nous nous efforçons avec l'aide de vos familles de répondre à vos attentes le plus favorablement possible.

Attachés à renforcer le lien social, Le Hameau du Bel Âge vous laisse libre dans vos déplacements, vos voyages, vos moments de détente. Si votre autonomie est réduite, nous nous efforçons avec l'aide de vos familles de répondre à vos attentes le plus favorablement possible.

Nous vous offrons la possibilité de participer à diverses animations et activités : gymnastique douce, activités manuelles, atelier mémoire, lecture à haute voix, jeux de société, atelier culinaire... D'autre part, des séjours vacances sont organisés chaque année selon l'autonomie de chacun pour découvrir d'autres horizons ; cette prestation reste à votre charge.



LE TÉLÉPHONE ET LES MOYENS DE COMMUNICATION

Toutes les chambres sont équipées d'un branchement permettant de procéder à l'installation d'un téléphone.

Il vous appartient de faire la demande de raccordement au réseau.

Le personnel reste à votre disposition si vous souhaitez qu'il vous accompagne dans vos démarches.

Par ailleurs, une boîte aux lettres est accessible pour l'envoi de votre courrier.





LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Après constitution d'un dossier administratif et d'une visite de pré-admission avec le médecin coordonnateur et l'équipe pluridisciplinaire de la Résidence, vous êtes accueilli(e) à partir de 60 ans (sauf dérogation) seul(e) ou en couple en chambre individuelle ou en chambre double. Le bureau des admissions est à votre écoute pour tout complément d'information.

Le prix de journée comprend :

L'ensemble des prestations d'administration générale

L'accueil hôtelier et restauration

La blanchisserie

L'animation de la vie sociale

L'aide et la surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie

Le forfait soins financé par l'assurance maladie :

Les honoraires de votre médecin traitant à concurrence des droits ouverts par la sécurité sociale mais aussi les médicaments qui vous seraient prescrits par votre médecin traitant

Les soins infirmiers

Les soins d'hygiène et de confort

Les changes et les protections nécessaires

Le prix de journée ne comprend pas :

Les communications téléphoniques

Les honoraires de médecins spécialistes

Les honoraires des professions libérales

Les transports sanitaires et privés

Des soins de pédicurie (réalisés gratuitement sur place par des étudiants)

Les séjours vacances

Certains actes spécifiques

11



LE PASA—14 places

L'EHPAD dispose en son sein d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) destiné à accompagner entre 10h et 17h, et 5 jours sur 7, des résidents présentant des troubles du comportement modérés.

Le PASA peut accueillir selon les besoins, jusqu'à 14 résidents de l'EHPAD. Sont proposées des activités sociales et thérapeutiques au sein d'un espace de vie spécialement aménagé bénéficiant d'un environnement rassurant. Les résidents accompagnés en journée complète déjeunent au sein du PASA.

Les admissions au PASA font l'objet d'évaluations régulières à partir de critères d'admission, de sortie et de réorientation.

L'UVA—12 lits

L'EHPAD dispose également d'une Unité de Vie Alzheimer (UVA) sécurisée d'une capacité de 12 lits qui a pour vocation d'accueillir des personnes présentant des troubles perturbateurs voire sévères du comportement. Lieu d'hébergement et de soins, l'UVA propose également des activités adaptées mettant l'accent notamment sur le bien-être, le confort, la stimulation sensorielle...

Dans tous les cas d'admission ou de sortie au PASA ou à l'UVA, votre avis ou celui de votre personne de confiance, tuteur ou famille est recherché. Ce consentement est formalisé par écrit.

12



L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'EHPAD dispose de 5 lits d'hébergement temporaire indiqué en cas d'absence et/ou de soutien des proches, de sortie d'hospitalisation, de travaux au domicile. L'hébergement temporaire peut également vous permettre de vous familiariser avec l'EHPAD. La durée de séjour ne peut excéder 90 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

LES ANNEXES

- ◆ La Charte des droits et libertés de la personnes accueillie
- ◆ Le Règlement de fonctionnement
- ◆ La Désignation de la personne de confiance
- ◆ Les Directives anticipées
- ◆ Le Don d'organes
- ◆ Les Contacts et Informations utiles
- ◆ Le Plan d'accès
- ◆ Les Tarifs

Juillet 2017

MA/ADM/006/C



30, rue du Docteur Alexander Fleming
B.P. 105 - 59393 WATTRELOS CEDEX
Tel : 03.20.66.40.00 Fax 03.20.66.40.07